



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMPTE RENDU CSE RÉSEAU

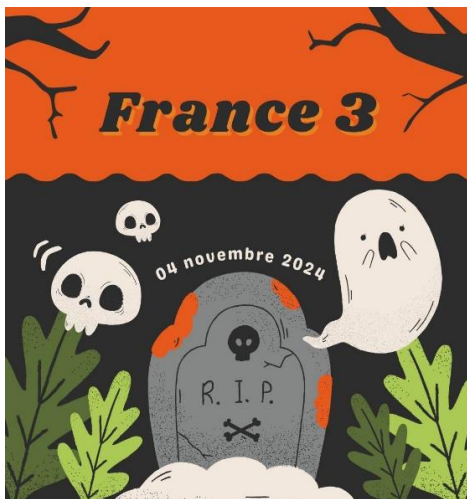
16 et 17 octobre 2024

## Des économies ou un sort ?

À la veille des vacances de la Toussaint, et à l'approche d'Halloween, ce CSE nous a littéralement fait froid dans le dos. Effroi identitaire, terreur budgétaire, menaces sur les emplois, tous les codes de l'épouvante étaient réunis. Y compris le teint verdâtre des élus, pas encore remis de leur indigestion (et pas de bonbons !) de la veille en CSE Extraordinaire sur les grilles.

Lire [ici](#) notre liminaire

### Effroi identitaire



« Oh regardez, y a France 3 ! » (FR3 parfois même pour certains...)

Cette petite phrase si chère à nos téléspectateurs n'aura bientôt plus lieu d'être. À compter du 4 novembre prochain, la marque France 3 disparaîtra définitivement des programmes régionaux au profit de la marque unique, commune, partagée avec France Bleu : « Ici ».

Une révolution identitaire qui va bouleverser nos pratiques et pour laquelle le CSE Réseau n'est ni informé ni consulté. Les élus sont tout bonnement exclus du débat, qui, du coup, n'a pas lieu.

Lire notre tract [ICI : la marque qui ne passe pas](#)

### Terreur budgétaire

**Le CSE central lance un droit d'alerte économique** tant la situation financière de l'entreprise semble angoissante.

France Télévisions devait déjà trouver 200 millions d'euros d'économie. Soit l'équivalent d'une coupe franche de l'ordre de 600 ETP dans la masse salariale. C'était sans compter sur les derniers ajustements et un projet de budget 2025 en forte baisse. **Une nouvelle dégradation budgétaire qui pourrait conduire l'entreprise à vouloir réduire le coût du travail en révisant nos accords, en remettant en cause certaines primes, en supprimant des congés.** La direction n'infirmé ni ne confirme aucune des hypothèses laissant les élus dans le brouillard !

**Parallèlement, vous allez rire... jaune. Voilà maintenant que le réseau affiche 9 millions d'euros d'économies au 30 juin 2024.** Ne surtout y voir aucune malice de la direction, nous dit-on. Il n'en fallait, cependant, pas plus pour créer la stupeur parmi les élus. Car souvenez-vous, en mars dernier, l'état d'urgence était déclaré dans plusieurs régions. Les antennes étaient sommées de réduire leur activité à grand renfort de JT communs, rediffusions, annulation de PAE, ...



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Résultat : 11 régions sur 12 sont en économie. Et les 58 ETP dédiées à Tempo n'ont pas tous été utilisés. Autrement dit : on a peut-être un peu trop serré la vis !

Ou pas finalement, puisque de nouvelles mutualisations sont prévues au second semestre et que les régions ont pour consigne de continuer à économiser.

À qui peut donc bien profiter une telle austérité ? « Cela participe d'une économie globale de l'entreprise » explique la direction financière du groupe. Evidemment !

Avec les 17 millions d'euros que l'Etat n'aurait pas versé au titre de la transformation de l'entreprise, France Télévisions va certainement manquer de financement en 2024. Le réseau devra prendre sa part et au passage combler le déficit créé par d'autres, quitte à proposer une offre dégradée.

La directrice du réseau s'insurge : **« une antenne dégradée c'est quand il y a grève ! Lorsque c'est une décision de la direction, c'est de la stratégie éditoriale »**. Chacun appréciera !



Lire [ici](#) le compte-rendu de la Comeco

### Le spectre du manque de moyens

OCTOBRE 2024

**Selon le secrétaire du CSE, le réseau a perdu 22% de ses effectifs en 15 ans.**

Au 30 juin 2024, il compte 2 674 salariés permanents (dont 285 à temps partiel) contre 2 619 au 30 juin 2023. C'est donc **55 emplois de plus** qu'il y a 1 an, Et même **77 de plus depuis mars 2023** (point bas des effectifs après RCC).



Mais **qu'en sera-t-il en 2025 des 60 ETP (ou plutôt des 58 ETP pas tous consommés) alloués au projet Tempo à l'issue de la grève ? Sont-ils voués à disparaître ? Mystère...** La direction du réseau ne semble avoir, une fois de plus, aucune visibilité, aucun indicateur, aucune piste, aucun plan B. Bref le néant ! Isabelle Staes explique : « Le budget n'est pas arbitré je ne peux donc pas vous apporter de réponse claire ». Celle-ci est même particulièrement obscure...

**Faute d'obtenir les potentiels par antenne, les élus sont condamnés à tenter de se frayer un chemin dans la maison de l'horreur, à découvrir au détour d'un couloir que de très nombreux emplois sont gelés parfois depuis 4 ans, au hasard d'une conversation que la direction fait machine arrière sur la fermeture**

du BIP de Mende et ne souhaite plus quitter le territoire ! Vampirisés par la direction, ils espèrent surtout ne pas tomber sur des monstres dans le placard. L'avenir nous le dira. Pour l'heure, la DRH réseau « s'engage à faire avancer le dialogue sur l'emploi ».



france•tv

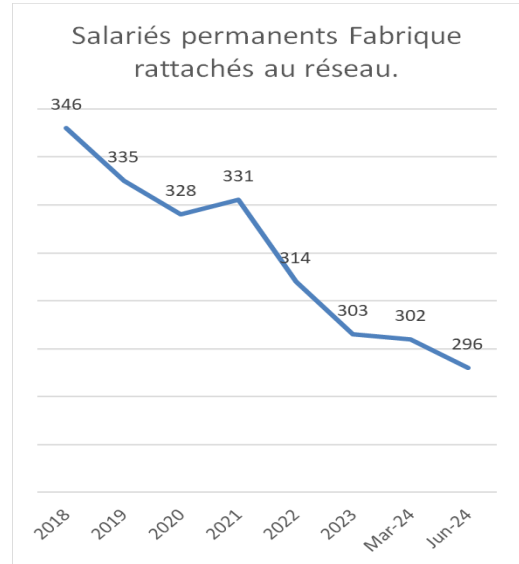
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

La CFDT demande à nouveau un état des lieux des BIP du réseau ainsi que l'ouverture d'une négociation nationale sur l'emploi et les métiers. Elle réclame aussi une application conforme des accords signés notamment sur le numérique. A défaut, comme la CGT, elle ne signera plus aucun accord métiers.

**À la Fabrique, l'hémorragie continue.**  
Les salariés ne sont plus que 296 (dont 13 à temps partiel) au 30 juin 2024. **C'est 50 permanents de moins qu'en 2018.**

L'emploi à la Fabrique repose néanmoins sur un volume important de contrats à durée déterminée : 147,4 ETP moyens qui pourrait bien nous faire défaut à très court terme.

Lire [ici](#) le compte rendu de la commission emploi-formation.



### L'effrayant cocktail Vendargues

OCTOBRE 2024

**Mélangez productions publiques et productions privées sur un même site, permettez-leur d'utiliser les mêmes installations et les mêmes outils, vous obtiendrez le nouveau projet détonant de la direction à Vendargues.**

**Un projet qui prévoit l'agrandissement du site** (créé en 2018 pour la production d'« Un si grand soleil ») **et la location des studios à des sociétés privées.** Des sociétés, généralement mieux-disantes en termes de salaires, qui pourraient bien aspirer nos propres intermittents et générer des difficultés d'emplois. À l'insécurité économique s'ajoute des difficultés de logement, de stationnement, de restauration, d'organisations du travail ... Et le plan de prévention ne semble pas répondre complètement aux enjeux. Pourtant le temps presse, « SND fiction » filiale de production d'M6 a signé son contrat de mise à disposition de services et quelques-uns de ses salariés sont déjà présents sur site, dans les bureaux et à la construction décors.

**Les élus du CSE demandent une étude plus approfondie des risques liés à la coactivité entre les 2 sociétés et l'élaboration d'un nouveau plan de prévention.**

Lire [ici](#) l'avis du CSE.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## Salariés fantômes et enquêtes en souffrance

Les salariés du réseau sont désormais absents sur de plus longues périodes. Résultat : au 30 juin 2024, le taux d'absentéisme dans le réseau est de 7,04 % (6,13 % à FTV) contre 6,50 % l'an dernier.

Impossible cependant d'analyser plus en détails le phénomène. De nombreux Représentants de Proximité le déplorent. Faute d'être déclarées en Accident du Travail et retenues comme tel par la CPAM, certaines absences liées au travail disparaissent des radars et ne peuvent bénéficier d'aucuns moyens de prévention. La Direction s'est engagée à améliorer ces dispositions en clarifiant les documents à communiquer aux RP dans toutes les Direction Régionales.

**C'est aussi toute la méthodologie des enquêtes paritaires ou conjointes (représentant de la Direction et représentant du personnel) qui est à revoir. Certaines sont en souffrance depuis plus de 6 mois.** C'est beaucoup trop long pour que les actions soient concluantes. Une nouvelle procédure est donc actuellement expérimentée pour réduire le délai entre l'alerte et la restitution du rapport à moins de 3 mois.

OCTOBRE 2024

**Les élus de la CSSCT préconisent de former les RP à ces enquêtes et de pouvoir déléguer au besoin à des élus hors site ou à un expert lorsque les sujets le nécessitent.** Les Directions Régionales peuvent néanmoins toujours solliciter les représentants du personnel pour mettre en œuvre des actions rapides face aux urgences et travailler avec eux les mises à jour des DUERP.

Lire [ici](#) le compte rendu de la CSSCT.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



OCTOBRE 2024

## Sorcellerie et arts divinatoires.

### La voyance et ses limites

Après l'arrêt de la Cour de cassation modifiant les conditions d'accès aux ASC, les élus s'étaient livrés à une certaine forme de divination, estimant l'afflux de non-permanents comme important. Celui-ci s'est finalement limité à une centaine de salariés. **De quoi libérer un peu de budget et permettre à chacun, comme les années passées, une deuxième commande de chéquier culture.** La campagne sera lancée en novembre et le dispositif devrait être reconduit en 2025.

### Désenvoutement

**La grille de quotient familial du CSE est désormais plus équitable.**

Et surtout plus juste pour les familles monoparentales qui se verront attribuer une part supplémentaire. Jusqu'ici un parent solo avec un enfant était positionné en T2, au même titre que 2 adultes avec deux salaires. Désormais il passera en T3. Les différents paliers ont également été rééquilibrés pour mieux adapter la grille à la sociologie des salariés et à leur composition familiale.





france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Pratiques occultes Les journalistes lésés.

Depuis 2021, les 7 650 € d'abattement pour frais d'emploi des journalistes sont rajoutés à leur « Revenu Fiscal de Référence » par le CSE pour calculer leur quotient familial. **Une erreur d'appréciation pour la CFDT** que ne fait pas le CI-ORTF ! Ni la CAF, ni les autres organismes sociaux ! Le revenu fiscal **de référence** sert de critère pour accéder à certains dispositifs comme l'attribution de logements sociaux, de bourse, exonération d'impôts locaux. C'est comme si l'on réintégrait les heures supplémentaires défiscalisées au PTA plafonnées elles-aussi à 7650 €...

Contre l'avis de la CFDT, qui demandait l'abandon de cette mesure, les élus du CSE ont finalement voté pour l'ajout d'une somme de 6885 € (7650€ minorés de 10%) aux revenus fiscaux des journalistes.

## L'appel des nouveaux sorciers

### Désignation de référents handicap :

Chaque instance de proximité a désigné un référent handicap validé par les élus du CSE. Il sera le contact privilégié des salariés handicapés dans son antenne en lien avec la CSSCT et la commission diversité handicap du réseau.

Voir [ici](#) la liste des référents par antenne.

### Mouvements au sein des commissions :

Yves Le Bloa est le nouveau président des **ASC Centre Val de Loire** en remplacement de Juliette Roché.

Danilo Comodi remplacement quant à lui Claire Lacroix à la tête de la **commission antennes et programmes**.

OCTOBRE 2024

### Instance de proximité :

**Fabrique Nord** : Alex Babelot (Nancy) est désigné RP titulaire en remplacement de Thierry Lavaill, démissionnaire

**Provence-Alpes** : Lise Rajot est désignée RP titulaire en remplacement de Véronique Blanc, démissionnaire



## Prochain CSE Réseau les 20 et 21 novembre 2024.

### Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

Séverine Dangin, Metz ; Pascal Lefebvre, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Olivier Mélinand, Brest ; Juliette Roché, Orléans ; Nicolas Marousez, Amiens.

### Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21** ou [cfdtgroupe@francetv.fr](mailto:cfdtgroupe@francetv.fr)